

Responsable de communication

RNCP17833 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	320p
Code(s) ROME	E1103, E1401, E1106, E1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	29/11/2018

Certificateur(s)

Groupe EDH - Groupe des écoles Denis Huisman (EDH) - EFAP

<http://www.efap.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

D'une façon générale, le responsable de communication organise, met en œuvre des actions de communication et de diffusion de l'information et réalise des outils / supports de communication selon la stratégie de l'entreprise.

Ses activités sont les suivantes :

- analyse stratégique de l'information interne et externe
- élaboration de plans de communication
- gestion de l'image de l'entreprise
- gestion de la communication en situation de crise
- conception et diffusion des messages
- organisation et suivi de la mise en œuvre des actions de communication / pilotage d'un projet de communication
- coordination des relations avec les prestataires internes et externes
- management d'une équipe de production et/ou évènementiel.

Il doit aussi s'adapter aux spécificités des moyens auxquels il a recours :

- relations avec les médias,
- communication audiovisuelle,
- médias sociaux et web 2.0,
- e-communication.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Participer à la définition d'une stratégie de communication interne et/ou externe, en analysant l'environnement d'une entreprise, d'un produit ou d'un service.

Identifier les publics cibles visés par la communication en les répertoriant en collaboration avec les RH ou la direction commerciale et marketing et/ou en utilisant des études spécifiques.

En interne en accord avec sa hiérarchie, ou en externe avec son commanditaire, proposer un plan de communication cohérent répondant à la problématique posée et respectant un budget et un calendrier pré-établis.

Définir l'identité visuelle d'une entreprise en proposant une charte graphique innovante et pertinente en accord avec les objectifs stratégiques et commerciaux définis par le commanditaire et dans le respect des contraintes économiques.

Mettre en place une communication propre à une situation de crise en adaptant moyens, outils et messages aux circonstances.

Concevoir ou faire concevoir des supports de communication variés adaptés à leur objectif (information, vente, fidélisation, repositionnement d'image,...) , à leurs canaux de diffusion et prenant en compte les spécificités des cibles auxquelles ils s'adressent.

Prendre en charge intégralement l'organisation d'actions de communication de tout type d'un point de vue fonctionnel, organisationnel et financier et suivre leur déroulement pour prendre des mesures correctives rapides si nécessaire.

À partir des offres faites en réponse à un cahier des charges, choisir les prestataires externes partenaires d'un projet de communication.

Coordonner les missions des acteurs internes et externes d'un projet en veillant à la circulation des informations, au respect du planning et du budget.

Manager une équipe de production ou d'évènementiel en favorisant sa créativité et en veillant à la cohésion d'équipe.

Organiser et entretenir les relations avec les médias en créant et maintenant une relation de confiance de façon à obtenir régulièrement la couverture médias des actions de l'entreprise ou du client.

Utiliser les médias audiovisuels en participant à la production, à la réalisation ou à l'animation d'émissions de radio ou de télévision : interviews, reportages, films publicitaires.

Utiliser les réseaux sociaux et professionnels pour communiquer de façon immédiate, interactive et ciblée, tout en veillant au respect des règles de bonnes conduites et à la réputation de l'entreprise.

Créer et animer un site internet en veillant à son actualisation permanente, à l'optimisation de son référencement et à la gestion de son contenu dans le respect des textes réglementaires.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tous les secteurs d'activité sont concernés par la communication : entreprises de toutes tailles, administration centrale et territoriale, milieu associatif, médias etc.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

En début de carrière les postes sont le plus souvent ceux de :

- Assistant / assistante de communication
- Attaché / attachée de presse
- Chargé / chargée de communication
- Chargé / chargée des relations presse
- Chargé / chargée des relations extérieures
- Chargé / chargée de production
- Chef de projet
- Chef de produit
- Journaliste, journaliste-pigiste
- Chroniqueur
- Casteur / casteuse
- Animateur / animatrice de réseaux («community manager»)
- Webmaster chargé / chargée de communication

Après quelques années d'expérience ils évoluent vers des fonctions de :

- Responsable de communication
- Responsable de communication événementielle
- Responsable de communication interne
- Responsable de communication externe
- Responsable de communication internet/intranet, webmaster
- Responsable de communication audiovisuelle et multimédia
- Responsable des relations publiques ou des relations extérieures
- Responsable de production, d'animation radio ou de télévision
- Responsable de clientèle, de projets, de budgets (agences)
- Responsable de la promotion
- Responsable de la communication publicitaire
- Conseiller / conseillère en communication
- Consultant / consultante en communication
- Chef du service de presse

Chef du service d'information et de communication
Responsable d'édition d'entreprise, journaliste d'entreprise
Rédacteur(trice) multimédia
Chef de publicité

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Adopté en 1965, puis amendé en 1968 et en 2009 par l'International Public Relations Association (IPRA), le Code d'Athènes édicte les règles éthiques des praticiens des Relations Publiques.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 508 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 343
Jugés difficiles à recruter	22 %
Emplois saisonniers	19 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U0X92 — Journalistes et cadres de l'édition

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Membres de l'institution :

- Le Directeur délégué aux programmes académiques et à la vie étudiante
- Le Directeur Académique de l'EFAP Bordeaux

Membres extérieurs à l'institution :

- un(e) directeur/trice de la communication
- un(e) attaché(e) de presse senior
- un(e) responsable de communication
- un(e) directeur/trice d'agence

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

idem

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Idem

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	29/11/2018
--	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP12826

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<http://www.efap.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17833/>